

REVUE DE L'ORIENT

DE
L'ALGÉRIE ET DES COLONIES.

BULLETIN ET ACTES

DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE, ALGÉRIENNE ET COLONIALE DE FRANCE.

Recueil consacré

A LA DISCUSSION DES INTÉRÊTS DE TOUS LES ÉTATS ORIENTAUX,

de l'Algérie et des Colonies françaises et étrangères,

et à l'étude

DE LA GÉOGRAPHIE, DE L'HISTOIRE, DES LITTÉRATURES,
DES SCIENCES, DES RELIGIONS, DES MŒURS ET DES COUTUMES DES PEUPLES
DE CES DIVERSES RÉGIONS.



Rédigé avec le concours des Membres de la Société orientale.

RÉDACTEUR EN CHEF,

M. D'ESCHAVANNES,

Membre titulaire de la Société orientale de France.

TOME TREIZIÈME.

PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE, CHEZ JUST ROUVIER, LIBRAIRE,
20, rue de l'École-de-Médecine.

—
1853.

NOTICE STATISTIQUE
SUR LE CAÏDAT DE SFAX.
(RÉGENCE DE TUNIS.)
p142-157

Des divers arrondissements qui font partie du pacha-lick de Tunis, le caïdat de Sfax est sans contredit l'un des plus importants, au triple point de vue du commerce, de la politique et de la géographie.

L'arrondissement de Sfax est une enclave du territoire de là tribu des Métélis, à laquelle on accorde généralement 6,000 toutes. Cet arrondissement a encore pour limite, au nord, le district de Monastier et de Mahadia, au sud, celui de Gabès. Il a 25 lieues de côtes et comprend, outre le chef-lieu qui est Sfax, 10 villages situés le long du littoral ou dans l'intérieur des terres. Les tentes de Métélis se groupent autour des principales localités de l'arrondissement. En face de Sfax et à 5 lieues à l'est se trouve, parallèlement à la côte, le groupe des Kerkéna dont les habitants sont au nombre de 6,000. Ces îles sont entourées de bancs de sables sur lesquels on pêche annuellement des quantités assez considérables d'éponges et de polypes. On compte aux Kerkéna plus de 80,000 dattiers, dont, toutefois, le fruit est inférieur à celui de Djérid. Les produits du sol et de la mer qui baigne ces îles donnent au fisc plus de 100,000 piastres turques par an. On trouve dans l'arrondissement de Sfax près de 190,000 oliviers, soumis au *Kanoun* et rendant au fisc, par an, plus de 130,000 piastres turques.

La ville de Sfax, y compris ses faubourgs et sa banlieue, possède environ 16,000 âmes. Les Sfaciens sont industriels et adonnés au commerce. Leurs navires transportent à Malte, Tripoli, p143 Alexandrie et Constantinople les produits de leur sol, soit naturels, soit manufacturés, et leurs caravanes vont jusqu'à Tibessa et Tugurt établir des relations de commerce avec l'Algérie. Depuis deux ans, les indigènes sont entrés dans une voie de prospérité bien marquée. Ils doivent cette amélioration dans leur position à la nouvelle administration qui, depuis cette époque, les régit moins arbitrairement. D'un autre côté, la colonie européenne s'est accrue, dans le même laps de temps, proportionnellement aux ressources du pays. Malte et Marseille font le plus grand nombre de chargements ; Gênes, Livourne, la Sicile et Gibraltar viennent après ces deux places.

En 1851, on a pu expédier de Sfax en Europe jusqu'à 20,000 quintaux de laine ; près de 20 navires ont chargé des huiles, et il s'est opéré en dattes, amandes, fruits secs, soude, cumin, poulpes et éponges, près de 30 chargements , non compris les bâtiments naviguant sous pavillon turc ou sous pavillon tunisien.

A Sfax, comme dans le reste du beylik, les droits du fisc sont affermés en général par des Israélites. Presque tous sont négociants et font au commerce européen une concurrence redoutable. Ils retirent d'ailleurs, en fort peu de temps, d'assez grands bénéfices de leur *appate*. En 1851, le

revenu fiscal de l'arrondissement, basé sur la perception des taxes affermées et sur le paiement des *teskéré* de sortie, s'est élevé à 600,000 piastres turques. On évalue, pour cette même année, le chiffre des transactions à 6,000,000 piastres turques. Si, en 1851, Marseille a pu, malgré les embarras de la situation intérieure et les fluctuations de la place, envoyer à Sfax jusqu'à 12 navires, on est fondé à croire que, désormais, des relations plus fréquentes et plus lucratives s'établiront entre ces deux villes.

Placé près des frontières de Tripoli et non loin de l'île du Malte, Sfax est non seulement l'un des p144 meilleurs mouillages de l'Afrique, où les navires, soit turcs, soit anglais, sont souvent forcés de relâcher à cause du mauvais temps ; mais c'est encore un poste d'où il est facile d'observer les manœuvres des bâtiments étrangers.

Enfin, sous le rapport des sciences géographiques (ethnographie, linguistique, topographie comparée, etc.), Sfax (ancien pays des Lotophages), est pour ainsi dire la clef du centre de l'Afrique, et ce n'est pas sans motif que ce district a été choisi pour premier jalon dans la route qu'ont suivie des voyageurs modernes, tels que MM. Richardson, Barth, Overwey et Si-Hadj-Abd-el-Hamid-Bey (M. Du Couret), afin de pénétrer dans le Grand-Désert et le Soudan, soit par Gadamès, soit par le pays des Touat.

L'arrondissement de Sfax (*Ouathan mtâa Sfâkess*) est borné au nord-est par les terres dépendant de Mahadia, port de mer situé à 26 lieues de la ville de Sfax, et par les Métélis. Cette tribu borde encore ce district des côtés nord-ouest et sud-ouest, en faisant face à la mer qui baigne la partie est et sud-est du territoire sfacien, sur un espace de près de 215 lieues de côte.

La ville de Gabès, chef-lieu de l'arrondissement de El-Alrad qui est limitrophe de celui de Sfax, donne, comme on sait, son nom à un golfe de plus de 29 lieues d'ouverture du nord au sud, appelé par les anciens géographes *Petite Syrte*, et dont, à partir du promontoire Capoudia, la côte ouest et sud-ouest appartient au territoire sfacien. Les navires trouvent aujourd'hui des refuges contre les mauvais temps dans ces parages qu'ils n'approchaient autrefois qu'avec crainte. La ville de Gabès est à 19 lieues $\frac{1}{3}$ dans le sud-ouest de Sfax.

En face de Sfax et à 5 lieues à l'est se trouve, parallèlement à la côte, le groupe des îles Kerkéna, occupant en longueur une étendue de 8 lieues et, dans sa plus grande largeur, une étendue de 1 lieue $\frac{1}{2}$.

p145 Les Kerkéniens sont fort industriels, habiles commerçants, bons marins, et parfois même pirates, comme ils l'ont prouvé en avril 1849.

La principale industrie des Kerkéniens consiste dans des travaux de sparterie auxquels ils se livrent tous, hommes, femmes et enfants, et que les hommes n'abandonnent que pour s'adonner à la pêche des éponges et des poulpes qui sont, pour l'arrondissement de Sfax, un important produit et

l'un des grands articles d'exportation du pays. On estime, année moyenne, de 1,000 à 1,200 quintaux, le produit de la pêche des poulpes sur les bancs des Kerkéna. Toutefois, en 1851, le produit a été évalué jusqu'à 1,600 quintaux, et, le 31 janvier de cette même année, 900 quintaux de poulpes sèches ont été chargés sur la *Providenza Amata*, brick autrichien, du port de 161 tonneaux, à destination de Zante et de Calamata (Grèce).

On calcule, approximativement, que la pêche des éponges donne, en moyenne, un produit annuel de 600 quintaux. Cet article est surtout exporté pour Marseille et Paris.

Les ouvrages de sparterie fabriqués par la population kerkénienne sont les suivants :

1° Des *kouffa* de toute dimension ;

2° Des *emgathef*;

3° Des *btach*, pour chameau;

4° Des *rounia*, espèce de sacs appelés *bersil* quand leurs dimensions sont plus grandes qu'à l'ordinaire;

5° et 6° des *habel* et des *khezma*, cordages de divers calibres;

7° et 8° des *afor mtâa cherafi* et *djema*, nates avec lesquelles on construit des bordigues sur la plage de Sfax ;

9° et 10° des *djengron* et des *alaga*, espèces de grands paniers servant à renfermer des poissons ou des fruits;

p146 11° des *emdhalet*, chapeaux à très-larges bords.

Ces trois dernières sortes d'ouvrages sont fabriquées avec des feuilles de palmier nain (*chamarops humilis*).

On évalue à environ 20,000 le chiffre des *btachet* fabriqués dans l'année aux Iles Kerkéna, et à 4,000 le nombre des quintaux des autres articles de sparterie de fabrication kerkénienne : ce qui donnerait un produit total d'environ 50,000 piastres tunisiennes.

La sparterie kerkénienne se vend sur presque tous les marchés du beylick, où elle est apportée plusieurs fois la semaine par les caravanes de Sfax : elle est l'objet d'un grand commerce avec la province de Constantine, soit par l'Ouad-Souf et Tebessa, soit encore par Bone, Bougie et Dallis, où elle arrive alors sur des embarcations chargées et montées par ces insulaires ou par des Maltais, qui sont d'ordinaire leurs associés commerciaux.

On fabrique aussi aux Kerkéna de l'huile, du sel marin et de la soude, mais ce sont des articles d'un trop petit commerce pour mériter plus de détails. Nous en dirons autant des drilles, des pierres et des bois de construction ou *canour* (tiges de palmier divisées longitudinalement en quatre) qui sont, chaque année, expédiées de ces îles, en petites parties.

Les bâtiments de la marine militaire du bey sont montés par des Kerkéniens qui forment les deux tiers de l'équipage, et que l'on préfère de beaucoup aux autres marins du beylick.

On compte dans l'arrondissement de Sfax, outre le chef-lieu, plusieurs villages plus ou moins considérables, situés le long de la côte ou dans l'inférieur des terres. Ce sont, du nord au sud :

Bordj-Khadidja, sur la promontoire Capoudix, tenant garnison zouave ; c'est un point de reconnaissance pour les batiments qui viennent au mouillage à 5 milles environ au sud-est, sur les p147 bas-fonds, par 4 à 5 brasses d'eau. Le pavillon tunisien est hissé sur le Bordj quand un bâtiment envoie une embarcation pour atterrir. Des douaniers, au nombre de douze, stationnent tantôt au nord, tantôt au sud de ce cap pour empêcher la contrebande des petits caboteurs anglo-maltais, fort exercés depuis longtemps au commerce interlope de la poudre malgré la vigilance constante dont ils sont l'objet.

Chebba, situé à 4 milles sud de Bordj-Khadidja, est éloigné de 2 milles du lieu qui lui sert de marine.

Sidi-Abdallah. Ce village est peuplé d'environ 7 à 800 âmes, y compris la garnison zouave et les *Er- Charcha Aouled Nâcer*, fraction des Métélis. On compte, autour de ce village, un bon nombre d'oliviers.

Les *Chouabia* font avec Sfax un commerce assez actif de sparterie, de charbon et de cendres de *dzarore* ou *djedéri* (le lentisque de la Provence et de l'Algérie). Ces cendres sont employées dans la fabrication du savon liquide (*saboun metlouk*.) Les ouvrages de sparterie fabriqués à Chebba sont : 1° des *Bouffa*; 2° des *chêria*; 3° des *maalef*.

La fève et le *dreu* de Chebba sont assez recherchés à Sfax.

Souza, village au bord de la mer et au sud de Chebba : il compte environ 300 habitants.

Meiloulech, village situé au sud de Chebba, mais dans l'intérieur des terres ; il n'a que 150 habitants.

Djibiniana, que les Européens nomment encore, par corruption, Djebeliana, est un village assez important, d'une population d'environ 1,000 âmes, se livrant activement à la fabrication de l'huile, de la chaux, du charbon et de fromages renommés.

L'huile est transportée à Sfax, à dos de chameau; quant au charbon et à la chaux, on les transporte par caravane jusqu'à *Sidi-Msara*, lieu servant de port à Djibiniana, qui est situé à environ 5 milles de la plage ; des *qouareb*, embarcations à deux mâts et à deux voiles, sont chargés à mesure que les caravaniers déchargent leurs chameaux, et font aussitôt voile vers leur destination.

H'azeg est aussi un gros village qui compte environ 650 habitants.

Khariba compte à peu près 400 habitants.

Ces différents villages sont tous situés au nord-est de Sfax.

Vers le sud-ouest de cette ville, on trouve :

Sidi-Agareb, une des plus importantes localités de l'arrondissement de Sfax, soit par sa population d'environ 1,200 âmes, soit par ses produits naturels qui la mettent en relations continuelles avec le chef-lieu, soit enfin par sa *zaouïa*, l'une des plus célébrées et des plus fréquentées du pays.

Son territoire produit en abondance du sparte, vendu sur les marchés de Sfax, principalement aux Kerkéniens, qui en sont privés dans leurs îles.

Presque tout le bois de chauffage, de construction navale, etc., vient de ce bourg, dont les habitants abattent les vieux oliviers au fur et à mesure des besoins de la population sfacienne et du chantier de la marine.

Les habitants de Sidi-Agareb, ou les *Aguerba*, vivent sous des tentes, le plus grand nombre du moins, et se divisent en plusieurs fractions.

Le cumin qu'on récolte chez eux est encore fort estimé.

Sidi-Agareb donne son nom à l'*Ouad-Agareb*, torrent qui, presque tous les ans, alimente de ses eaux de grands réservoirs situés à 1 mille sud-ouest de Sfax, et que l'on appelle *Fesk'ia*. C'est là que les bouricotiers, porteurs d'eau, viennent remplir leur *goula* dont ils vendent le contenu aux habitants de la ville, qui n'ont pas chez eux de citernes, à raison de 6 *nasséria* le *triqua-mé*, ou environ 10 centimes les 4 *goula* d'eau.

Sfax, en arabe *Sfakès*, situé par 34° 44' de latitude nord, et 8" 22' de longitude est, comprend p149 deux parties bien distinctes : l'une, qui se nomme *El-Bled*, est occupée exclusivement par la population musulmane, more ou nègre ; l'autre, appelée *El-Rbadh*, est habitée presque exclusivement par les chrétiens et les Israélites, tant Européens qu'indigènes.

La ville proprement dite, ou *El-Bled* (le pays), possède dans son mur d'enceinte 1,800 *diar* (maisons n'ayant qu'un rez-de-chaussée) et 500 *âlia* (maisons à un ou plusieurs étages). En donnant à chacune de ces habitations, l'une dans l'autre, une moyenne de 5 personnes, ce qui est un chiffre très-modéré, on aura ainsi, pour relevé approximatif de la population du quartier musulman, 11,500 âmes, et en y joignant la population flottante évaluée à environ 500 âmes, laquelle se loge dans les caravansérails ou dans les *zaouïa*, on aura 13,000 âmes pour chiffre total.

La population d'*El-Rbadh* ou faubourg de la marine, dont les Maltais composent la majorité, s'élève à environ 500 âmes, non compris les Israélites, *rayas* ou protégés, qui sont au nombre de 1,000. Le quartier franc est donc peuplé de 1,500 âmes.

Au nord-ouest de Sfax et dans sa banlieue sont deux autres *Rbadh* ou faubourgs entièrement séparés de la ville, et qui se nomment :

L'un, *Rbadh-Gouabsia*, ou faubourg des Gabsiens ou habitants de Gabès ;

L'autre, *Rbadh-Aouïdia* ou *Rbadh-Melek*.

On porte approximativement à 500 âmes la population fixe de ces deux petits faubourgs, construits en pisé. Ils fournissent tous deux au commerce de la place d'excellents colporteurs, d'intelligents chameliers pour les voyages de Sfax au Djérid ; quelques-uns même font métier de louer leurs chameaux aux caravanes.

p150 La surface de la campagne de Sfax (*Rah'bet-Sfâkess*) a été, tout récemment, évaluée géométriquement par des syndics-experts nommés *ad-hoc* par le bey, à 33,759 15/16 *merdjâ* (le *merdjâ* égale 6 mètres carrés).

Pour expédier ou transmettre la correspondance officielle ou commerciale, on a à sa disposition:

1° Les courriers communs à la colonie européenne qui, deux fois par mois, vont chercher à Tunis les plis et les journaux que le bateau à vapeur de la compagnie Bazin et Perrier a apportés de Marseille ou d'Algérie à destination de Sfax, et auxquels chaque intéressé paie de 1 à 5 p. t., suivant le volume de la correspondance que l'on envoie en France ou que l'on en reçoit ;

2° Les courriers particuliers, que l'on distingue en ordinaires et en *extraordinaires*. Ces derniers ne peuvent accepter aucun pli étranger et doivent franchir la distance (225 kilomètres environ) qui sépare Sfax de Tunis, en trois jours, par la route du K'érouan, et rapporter la réponse demandée six jours après leur départ de Sfax, à moins d'être retenus à Tunis. Leur course est payée de 30 à 35 p.t. Quant aux ordinaires, ils ont la faculté de prendre des lettres à Souça pour Tunis, où ils doivent arriver après quatre jours de marche, et où il leur est permis de séjourner quarante heures. Au retour, ils peuvent encore passer par Souça, et ils arrivent à Sfax dix à douze jours après leur départ. Leur voyage est payé de 15 à 20 p. t. par le principal intéressé; les autres paient le complément ;

3° Les caravanes qui portent le nom de *Djemela* ou celui de *H'amara*, suivant qu'elles se composent exclusivement de chameaux ou de mulets.

La *Djemela* met d'ordinaire six jours pour arriver à Tunis, tandis que la *H'amara* n'en met que quatre.

Les chefs de ces caravanes viennent eux-mêmes vous demander vos lettres pour Tunis ; mais on ne leur confie d'ordinaire que les moins pressées et les moins importantes, attendu que les jours p151 de leur départ et de leur retour ne sont pas fixés par les Européens, et que la durée de leur voyage dépend surtout du kaïd qui les expédie ou les retient à son gré.

Le port des lettres, expédiées où reçues par cette voie, se paie ordinairement 1/2 p. t.

Comme les caravanes font de nombreuses stations sur leur route, soit pour décharger leurs marchandises, soit pour en prendre de nouvelles, soit pour distribuer les plis à leur adresse, soit pour en recevoir d'autres, il est arrivé, plus d'une fois, qu'ils ont laissé égarer une lettre, chemin faisant, ou à Souça, ou à Tunis, au moment où chacun vient réclamer ses plis, les caravaniers éprouvant souvent de la difficulté à constater l'identité des personnes auxquelles ils sont destinés.

Pour être entièrement à l'abri d'un semblable désagrément, on peut encore expédier ou transmettre en France des plis importants par la voie de Malte, qui, comme on le sait, correspond facilement avec Marseille. Les lettres, ainsi acheminées, éprouvent sans doute du retard, mais il est compensé par la sécurité de la direction prise.

En général, les bâtiments français qui viennent à Sfax y arrivent sur lest. Toutefois, depuis trois années, le commerce de Marseille, mieux avisé, a chargé, à titre d'essai, ses navires à destination de Sfax, des marchandises suivantes, qui ont trouvé à s'y placer avantageusement dans un laps de temps assez court :

Planches de pin et sapin de Suède, bois de Campêche, bois de Sainte-Marthe, barres de fer, fil de fer, tôle, plomb, soufre épuré, alun, tartre, gomme laque, amidon, aspic, sucre raffiné et terré, fromages de Hollande, café, moka et martinique, bougies de l'Étoile, encens, cannelle, poivre, girofle, papier peint ou à tapisserie et à écrire, souliers en peau, jouets d'enfants, cuivre ouvré, broserie, sellerie, bijouterie, vaisselle de terre et de faïence, draps de laine, mode, lingerie et p152 nouveautés pour homme et femme, poteries, verrerie, cadres, vitres, glaces de montre, etc., bouteilles vides, parfumerie, tafia de la Jamaïque, vin muscat, vin de Provence, châles à 80 et à 150 fr., chaises fines et ordinaires, mouchoirs de couleur en coton, chapeaux et casquettes.

On regrette de ne pouvoir, indiquer les prix comparatifs d'achat à Marseille et de vente à Sfax ; mais on peut dire, dès à présent, que d'assez grands bénéfices ont été réalisés par les négociants français, qui sont ainsi entrés en concurrence avec les négociants de Livourne et de Malte, trop longtemps restés seuls maîtres du commerce d'importation sur cette place,

Voici la liste des articles dont les *scouna*, et les *speronares* maltaises sont ordinairement plus ou moins chargées à leur arrivée à Sfax, car il est fort rare qu'elles viennent sur lest :

1° Le *calicot de Malte*, autrement dit *malti*, que les indigènes appellent *kham*, et dont on distingue, en commerce, deux espèces : Le *kham soukri*, qualité fine, et le *kham halloufi*, qualité

grossière. Le *soukri* est préféré par les Européens, parce que le fil en est plus fin, plus uni ; l'*halloufi* est plus estimé par les Arabes à cause de son poids, bien que le tissu soit plus grossier que le précédent et que la largeur de l'étoffe soit aussi moins grande. Ce dernier se vend en plus grande quantité et plus cher que l'autre. Il paraît plus solide au toucher, et cependant, employé par les Européens et seulement pour les usages les plus grossiers du ménage, il s'effile bientôt et perd sa consistance après un service de courte durée. Le *malti* est expédié à Sfax. en balles de 125 pièces l'une, d'une valeur totale de 1,500 p. t. On estime l'importation annuelle de cet article à 20,000 pièces. Ces dernières années, la pièce *halloufi* s'est vendue de 10 à 12 p. t., et celle *soukri*, de 7 à 9 p. t., suivant les besoins de la place. Des dépôts de cet article ont été établis dans la ville et p153 dans le faubourg européen et même à Touzer, dans le Djérid, où, à la date du 30 novembre 1851, 2,500 pièces de *malti* se trouvaient en magasin pour être expédiées, au moment favorable, en Algérie, par l'Ouad-Souf principalement ;

2° Le madapolam, appelé par les Arabes *âmburguiz*; il s'est vendu de 13 à 16 p. t. la pièce;

3° La mousseline, en arabe *mabret* ; elle s'est vendue, la première qualité, de 6 à 7 p. t., la seconde qualité, de 4 à 5 p. t. ;

4° Les indiennes, en arabe *chémi*, vendues à 1 1/2 p. t. la canne maltaise ou 2^m,07;

5° Les mouchoirs indienne, façon Gibraltar, couleur rouge, de 5 à 6 p. t. la douzaine; de 3 à 4p.t., quand la couleur est jaune ;

6° Du coton filé, en écheveaux et en pelotes ;

7° De la toile à emballer;

8° De la toile à voile ;

9° Cordages, cordes, ficelles, clous ;

10° Ancres, chaîne de fer ;

11° Fers et aciers en barres, lits en fer, fers ouverts pour fenêtres ;

12° Instruments de serrurerie, de menuiserie ; faucilles et couteaux;

13° Charrettes, meubles de maison et de magasin ;

14° Epices, gingembre, clous de girofle, poivre ;

15° Denrées coloniales : café, sucre, riz ;

16° Benjoin, *senbel* ;

17° Sucrieries, orgeat, rosolio ;

18° Fruits secs, châtaignes, noix ;

19° Pierres dites de *Malte*;

20° Rhum, esprit de vin ;

21⁰ Pommes de terre, fèves, choux ;

- 22° Alun, gomme laque, couperose verte, savons blancs ;
- 23° Cercles de tamis (de Venise ou de Trieste) ;
- 24° Poterie, verrerie, vitres, dames-jeannes, couleurs ;
- p154 25° Cuir de chaussure, semelles de bœuf, amadou;
- 26° Chaussures, bas, châles ;
- 27° Salaisons : sardines. thonine, morues, harengs, etc.

En dehors du trafic licite ci-dessus détaillé, il existe un commerce anglo-maltais de contrebande, d'une assez grande importance, qui comprend la poudre et le tabac. Les barques maltaises effectuent ce trafic non seulement avec Sfax, mais encore avec Chebba, déjà nommé, et avec Gabès qui est un vaste débouché pour ces deux articles, dans le Djérid, et de là dans la province de Constantine, par le moyen des caravanes qui échangent la cire (objet prohibé) contre la poudre de Malte.

On évalue à 130,000 p. t. le produit annuel de ce commerce.

L'importation italienne à Sfax consiste dans les marchandises suivantes : Vins de Sicile (Marsala) et vins de l'île d'Elbe; bois de noyer, crosses de fusil, cercles de tonneau, fers vieux; poterie de Savone et de Pâti; habits confectionnés, chapeaux de paille de Livourne; soieries et modes de Palerme.

L'importation turque à Sfax est limitée aux articles suivants ¹ : Tapis, nates, piment, alizari, noix de galle, sel de nitre, orangers, citronniers, flacons de fleurs d'oranger de Tripoli, sel de Zouara, grain de Bengasi ; lin, coton, riz, pois chiches, lentilles d'Alexandrie; *qassaa* (plats en bois dont il se fait un débit considérable), cuillers en bois, bois de noyer, de Constantinople.

¹ Ces divers articles proviennent d'Alexandrie, de Tripoli, de Constantinople, Bengasi, Zoara, etc.

Sfax tire encore un bon nombre d'articles d'importation, que consomment ses habitants, des villes maritimes et des villes intérieures du beylick, ainsi que des tribus qui peuplent les autres arrondissements tunisiens.

p155 Voici une liste aussi complète que possible de ces divers articles, importés par de petits caboteurs ou par des caravanes.

Importation Indigène à Sfax.

ZERRIS. — Du sel; on s'en sert pour saler les olives avant de les soumettre au pressoir : il est d'assez bonne qualité.

GABES. — De l'alizari, du *henna*, des dattes (*enfassi, hammi, alig, etc.*), du sel de nitre, des nattes, du *debar'* (écorce tinctoriale), du charbon lentisque, des courges énormes, des oignons, etc.; des tapis de qualité inférieure, des béliers, du *leghmi* (lait de palmier).

DJERBA. — Des tissus en laine, des chameaux, du son, des oranges, des citrons, des courges énormes, de la poterie non vernissée, des éponges fines, des jarres à huile, des *dabourka* (instruments de musique).

ILES KNEIS. — Du poisson salé, qu'on expédie au Djérid en grande partie.

MAMADIA. — De la pierre coquillère (pour construire des voûtes), des tourteaux d'olive.

HAMAMET. — Des perches (pour l'établissement des bordigues), des pierres meulières, des balais, des limons doux.

NEBEL. — De la poterie vernissée.

TUNIS. — De la droguerie, des *kabous*, de la passementerie, des étoffes de soie de fabrication tunisienne, du drap de Toubourba, des *chachia*, du *souak*, du *zar'ouan* (écorce de bois de noyer), du cuir.

BEDJA. — Des *btana* (peau garnie de sa toison), du miel, des peaux de chèvre, des poils de chèvre et de chameau, du *kouskous*, du *semen* (beurre fondu), des mulets, des queues de mouton.

EL-K'EROUAN. — Du *debar'*, du sel, des poils de chèvre, des chaudrons en cuivre, du miel, du blé, des pigeons, des étamines à bluteau.

EL-DJEM. — Des grains, de la volaille, du miel, de l'huile.

EL-DJERID. — Des dattes (*déglâ* et *horra*), des *bernous*, des baracans, des *batania*, des *emdhalet*, des étamines à bluteau.

SIDI-MAHADEB. — Des bœufs, du menu bétail, de la laine, du *bounet-touf* (flocons de laine ramassés par les femmes après la tonte).

LES FARACHIRE. — De la laine qualité supérieure, des grains, des mulets et des mules, du miel, du *debar'*.

LES MEDJET. — Des grains, de la laine, des bœufs, au *souak* et des noix de Tebesaa.

LES OULED AÏAR. — Des grains, du goudron, du bois de construction (*aïari*) du *sgogno* (pignons du pin).

LES SLAS. — Des grains, de la laine, du *debar'*, du menu bétail.

LES SOUASI. — Des grains, de la laine, du menu bétail.

p156 LES DBID. — Des grains, de la laine, des pois chiches à 6 p. t. l'onéba.

LES HAMEMA. — De la laine, des grains, des baracans, des *farachia* ou couvertures.

LES NEFET. — De la laine, des grains, du menu bétail.

LES BENI-ZID. — Des *flidj* ou tissus pour les tentes.

EL-DAKHLA. — Du carvi, du fenouil, de la coriandre, des pois, etc.

¹ Gardiens des troupeaux de la deira du bey ; ils sont, en général, Tripolitains (*Trabelsia*).

EL-KEF. — Des *bernous bédi*, du *bounettoutf*.

SIDI-AMOR. — Des caroubes, des limons doux, des cédrats.

ILES-KOURIAT. — Des lapins estimés.

EL-KSOURSEF— De l'huile, des grains,

LES AZIB-EL-BEY ¹. — Du menu bétail.

Les diverses tribus dont les noms sont mentionnés se divisent toutes en un certain nombre de fractions qui apportent aux marchés de Sfax des articles spéciaux de commerce et, quand elles le peuvent, de la cire en contrebande.

La tribus des Métélis approvisionne Sfax d'orge, de bois et de charbon d'olivier, et lui fournit des quantités assez considérables d'huile.

Elle fournit encore aux indigènes et aux Européens de Sfax les bergers dont les uns et les autres ont besoin pour la conduite de leurs troupeaux de menu bétail. On évalue à 20,000 têtes le nombre des brebis qui paissent dans l'arrondissement sfacien et dont les propriétaires habitent Sfax. Cette branche de commerce est assez productive.

Les dattes que l'on charge à Sfax proviennent toutes du Djérid et arrivent, savoir: les dattes, 1^{re} qualité, appelées en France muscades et en Tunisie *dégla*, des villes de Touzer, Nefta, etc.; les dattes, 2^e qualité, connues sous le nom de *horra*, du pays de Nefzaoua ; et les dattes, 3^e qualité, nommées *hammi*, des environs de Gabès. On fabrique à Sfax des étoffes de laine et de coton que p157 l'on exporte en grande partie et dont quelques-unes sont assez estimées et d'un usage très-répan-

Ce sont : 1^o les *foutha*, linge de bain, serviettes, torchons ; le fil de la chaîne est du coton maltais, et celui de la trame du coton sfacien. Cette étoffe a 8 *drâa a'rbi* ¹ de long sur 2 3/4 de large, et se vend 4 p. t.

L'estour, étoffe serrant à faire des matelas, des portières, etc., se vend 6p. t. et a 15 *drâa a'rbi* de long sur 1 1/3 de large.

Le *menchef*, qui est un essuie-main, vaut 12 ou 14 *kharrouba*.

Le *bech'kir* (nappe) vaut 1 p. t. 2 *kharrouba* le *drâa a'rbi*.

L'ardia est une étoffe blanche à carreaux rouges que les femmes sfaciennes ou tripolitaines, appartenant à la classe la moins aisée, emploient en guise de baracan. C'est une imitation en coton des baracans de soie de Tripoli, qui date de sept ans et est due à l'industrie sfacienne. *L'ardia* de Sfax se vend de 4 à 8 p. t., suivant ta grandeur de la pièce, tandis que les baracans de soie de Tripoli valent de 50 à 60 p. t.

¹ Le *drâa a'rbi* — 50 centimètres environ.

Quant aux tissus de laine que l'on fabrique à Sfax, ils sont, en général, inférieurs, sous le rapport de la finesse, à ceux de Djarba et du Djérid, et, comme solidité, à ceux de Maharès; mais ils leur sont souvent préférés à cause de leur bas prix.

A. ESPINA

agent consulaire de France à Sfax.

Editor:

*. (p142) The French *lieue*, league, was about 4 km.

** (p143). The *quintal* was, in those days, 100 *livres* or pounds – i.e. an English *hundredweight* – or about 50 kg.

*** (p144) *Teskéré* is a Turkish travel permit.